


DEP et AEP | Charpenterie-menuiserie

	DEP	AEP
Nom du programme	Charpenterie-menuiserie	Charpenterie-menuiserie
Code	5319	4266
Diplôme	Diplôme d'études professionnelles (DEP)	Attestation d'études professionnelles (AEP)
Durée	1350 heures (1 an ½)	4 à 6 mois (à déterminer)
Lieux offerts	Sherbrooke, East-Angus	Sherbrooke, Magog, Granby, Lac-Mégantic
Qualification reconnue	Oui	Oui
Statut à l'entrée du marché du travail	Apprenti - 2025 heures reconnues	Apprenti – entre 500 et 700 (à déterminer)
Salaire horaire moyen et accès au titre de <i>compagnon</i>	Entre 23,40\$ et 42\$ de l'heure * passage entre les échelons de salaire (augmentations) et atteinte du titre de <i>compagnon plus</i> rapidement	Entre 23,40\$ et 42\$ de l'heure * passage entre les échelons de salaire (augmentation) et atteinte du titre de <i>compagnon moins</i> rapidement ** Obligation de poursuivre sa formation jusqu'à l'atteinte du titre de <i>compagnon</i>
Soutien financier	Bourse de 11 250\$ remise à la diplomation si la personne est inscrite ou débute entre le 30 octobre et le 15 décembre 2023 ET si elle a interrompu ses études depuis au moins 12 mois OU a fréquenté la formation générale des adultes (FGA) pendant cette période	Allocation de 750\$ par semaine de formation, si la personne est inscrite entre le 30 octobre et le 15 décembre 2023
Conditions d'admission 	DES ou équivalent reconnu ou autre diplôme d'études supérieures (DEC..) OU Avoir obtenu au moins les unités de 4 ^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique OU Avoir réussi le test de développement général (TDG) ainsi que le préalables spécifique suivant en langue d'enseignement : FRA-2102 ou FRA-2033-1 (adultes) ou le français de 3 ^e secondaire (jeunes).	DES ou équivalent reconnu ou autre diplôme d'études supérieures (DEC..) OU Avoir obtenu au moins les unités de 4 ^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique OU Avoir réussi le test de développement général (TDG) ainsi que le préalables spécifique suivant en langue d'enseignement : FRA-2102 ou FRA-2033-1 (adultes) ou le français de 3 ^e secondaire (jeunes) ET Avoir interrompu ses études depuis au moins 12 mois OU Fréquenter ou avoir fréquenté la formation générale des adultes (FGA) pendant cette période.